



Flambée des prix alimentaires : pourquoi l'Afrique de l'Ouest est au bord d'une crise majeure Commentaires à la présentation de Philippe Chalmin sur TV5 du 7 juillet 2021

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), SOL, 7 août 2021

Cette présentation de Philippe Chalmin est très intéressante avec toutefois plusieurs limites pouvant être imputées au temps limité de l'émission.

1 – Il est exact que la Chine a énormément accru ses importations de céréales et viandes

Comme on peut le constater sur le site de l'USDA¹ : hausse de 22,7 millions de tonnes (Mt) en moyenne de 2017/18 à 2019/20 contre 59 Mt en moyenne de 2020/21 (58,150 Mt) à 2021/22 (59,900 Mt). Et les importations chinoises des trois viandes (porcine, bovine, volaille) sont effectivement passées de 3,7 Mt en moyenne de 2017 à 2019 à 9 Mt de 2020 à 2021, dont de 1,8 Mt à 5,1 Mt pour la viande de porc. Toutefois, compte tenu du poids démographique de ce pays, les importations alimentaires totales par habitant de l'UE28 ont été 12 fois supérieures à celles de la Chine en moyenne de 2016 à 2020 (9,9 fois en 2020), dont 9,6 fois plus pour les viandes et 94% de plus pour le riz.

2 – Par contre Philippe Chalmin n'est pas clair sur le solde alimentaire de l'Afrique de l'Ouest

D'abord parce qu'il confond parfois produits agricoles – définis par l'Accord sur l'agriculture (AsA) de l'OMC, qui exclut les poissons et préparations – et produits alimentaires, définis par la Classification Type du Commerce International (CTCI) utilisée par la CNUCED² qui compte à part les "matières premières agricoles non alimentaires". Son assertion que "*L'Afrique de l'Ouest est une importatrice nette de produits agricoles*" est totalement démentie par la réalité puisqu'elle a été excédentaire en moyenne de 3,181 milliards de \$ (Md\$) de 2016 à 2020. En outre l'Afrique de l'Ouest (AO) a été excédentaire en produits alimentaires (hors matières premières agricoles non alimentaires) de 236 millions de \$ (M\$) en moyenne de 2016 à 2020, dont de 772 M\$ en moyenne de 2016 à 2019, même si elle a été effectivement déficitaire de 1,908 Md\$ en 2020. Mais il est vrai que, sans l'énorme excédent de l'AO en café+cacao+thé+épices (à 95,5% du cacao) – qui ne sont pas des produits alimentaires de base et sont essentiellement exportés hors d'Afrique (seuls 3% le sont en Afrique) –, son déficit alimentaire a été en moyenne de 7,794 Md\$ de 2016 à 2020, dont de 7,241 Md\$ de 2016 à 2019 et de 9,451 Md\$ en 2020.

3 – L'insuffisante analyse de Philippe Chalmin sur la dépendance alimentaire croissante de l'AO

Ainsi que sur le conflit entre politiques agricoles et politiques alimentaires, qui fait l'impasse sur deux aspects : la non-compétitivité de ses produits alimentaires et la nécessité de modifier radicalement ses habitudes alimentaires et plus largement de refonder sa politique agricole sur la souveraineté alimentaire.

3.1 – Les produits alimentaires de l'AO ne sont pas compétitifs avec les produits importés

Et ceci parce que les producteurs agricoles (éleveurs et pêcheurs) de l'AO continuent à souffrir de pertes de compétitivité liées à des siècles d'exploitation coloniale et de décennies de domination néocoloniale³ qui se traduisent encore par le dumping des produits qu'elle importe, principalement de l'UE. Celle-ci, non seulement continue à accorder de fortes subventions à ses exportations alimentaires vers l'AO mais, en outre, elle oblige la Côte d'Ivoire et le Ghana – qui ont mis en oeuvre depuis fin 2016 des Accords de Partenariat Economique intérimaires (APEi) avec l'UE – à réduire de 80% leurs droits de douane sur

¹ <https://apps.fas.usda.gov/psdonline/app/index.html#/app/advQuery>

² <https://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/downloadPrompt.aspx>

³ Martine Boudet, coordonnatrice, *Résistances africaines à la domination néocoloniale*, Le Croquant, mars 2021

leurs importations venant de l'UE (ce serait aussi le cas pour les 15 pays de la CEDEAO et la Mauritanie si le Nigéria finissait pas signer l'APE régional)⁴. Même si l'UE28 ne représente plus en 2020 que 23,4% des importations alimentaires (avec boissons) de l'AO (22,2% sans boissons), dont seulement 15,9% pour les céréales et préparations (24,8% pour le blé, 33,9% pour l'orge mais seulement 2% pour le maïs et 0,3% pour le riz, puisque le riz est importé d'Asie et le blé majoritairement de Russie et d'Ukraine), mais 62,6% pour les produits laitiers et œufs, 52,7% pour les viandes, 32,6% pour les fruits et légumes, 15% pour les poissons et préparations et 9,9% pour le sucre et préparations. Et, lorsque la ZLECAf (Zone continentale de libre-échange africaine) sera opérationnelle, ce seront 90% des droits de douane que les pays d'AO devront supprimer sur leurs échanges intra-africains, ce qui bénéficiera aux multinationales de l'UE très présentes en Afrique.

Naturellement l'UE est loin d'avoir l'exclusivité du dumping de ses exportations alimentaires en AO et, outre notamment le dumping des Etats-Unis, Walden Bello vient de montrer le taux de dumping très supérieur à celui de l'UE28, du moins pour les exportations de riz de Thaïlande et du Vietnam aux Philippines⁵ dont sont venues 85,6% de ses importations de 2016 à 2020. Cela vaut aussi pour leur riz exporté en AO qui n'a cependant représenté que 43,5% des importations de riz de l'AO en moyenne de 2016 à 2020. Et on pourrait ajouter le dumping environnemental massif des exportations sud-américaines de soja, viandes et sucre.

En outre les politiques d'ajustement structurel et les incitations à l'extraversion auxquelles l'AO reste soumise⁶ par les institutions internationales, les pays occidentaux, et la collusion de la majorité de ses élites étatiques avec les intérêts des multinationales de l'agrobusiness pour s'inscrire dans les chaînes de valeur mondiales – où elle ne peut être compétitive que sur certaines exportations de produits bruts non transformés – lui interdisent d'envisager une réforme radicale de sa politique agricole fondée sur la souveraineté alimentaire par une protection efficace à l'importation garantissant des prix agricoles rémunérateurs.

3.2 – L'impérieuse nécessité de modifier radicalement les habitudes alimentaires de l'AO

C'est pourquoi la très faible compétitivité des produits alimentaires de l'AO permet de douter de l'assertion de Philippe Chalmin pour qui *"Aujourd'hui, où les prix agricoles sont plus élevés, on peut imaginer que la situation dans les zones rurales est probablement meilleure"*. Hélas non, la différence de compétitivité est telle qu'une faible hausse des prix mondiaux, sans hausse importante de la protection à l'importation, n'induit pas de hausse de la production. Au lieu de se réjouir que les prévisions de hausse des prix alimentaires mondiaux en 2021-22 permettra pas de mieux nourrir les consommateurs urbains d'AO, Philippe Chalmin aurait dû développer son juste constat que *"nombre de métropoles africaines ont pris la mauvaise habitude de dépendre des importations pour leur nourriture"*. Evidemment parce que les prix des produits alimentaires importés ont été bien inférieurs à ceux des produits locaux, non seulement par suite du dumping des exportateurs et l'absence de protection suffisante à l'importation mais encore par stagnation ou très faible hausse du rendement des produits locaux alors qu'il a augmenté considérablement dans les pays exportateurs.

Ainsi alors que dans l'UE28 le rendement du blé est passé de 1 859 kg/ha en 1961 à 5 980 kg en 2019 (multiplié par 3,2), celui du riz paddy de 4 954 kg à 6 804 kg (+37,5%), celui du maïs de 2 104 kg à 7 861 kg (multiplié par 3,7), celui du sorgho de 1 551 kg à 5 379 kg (multiplié par 3,5), en AO celui du mil est passé 551 kg à 667 kg (+ 21%), celui du sorgho de 750 kg à 954 kg (+ 27%), celui du fonio de 580 kg à 765 kg (+ 32%), celui du riz paddy de 934 kg à 1 905 kg (multiplié par 2) et celui du maïs de 741 kg à 1 737 kg (multiplié par 2,3, à cause de l'arrière effet des subventions aux engrais sur le coton).

⁴ Jacques Berthelot, *Vous avez dit LIBRE échange ? L'accord de Partenariat Economique Union européenne-Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, juin 2018.

⁵ Walden Bello, *Philippine agriculture is dying, what will it take to save it?* 6 August 2021: <https://www.other-news.info/philippine-agriculture-is-dying-what-will-it-take-to-save-it/>

⁶ <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/L%E2%80%99extraversion-croissante-et-suicidaire-des-%C3%A9changes-de-l%E2%80%99Afrique-12-juin-2021.pdf>

Les importations de blé sont passées en AO de 2,555 Mt en 1999 à 8,308 Mt en 2019, en hausse de 6,07% par an, contre de 5,04% pour les importations de riz (de 3,111 Mt en 1999 à 8,312 Mt en 2019). Comme l'ONU anticipe une population de 809,719 M en 2050 en AO contre 392,176 M en 2019 (hausse de 2,37% par an), en conservant le taux annuel de 6,07% de hausse des importations de 2019-2000 à 2019-20, le taux de croissance annuel des importations par tête serait de 3,70% et les importations seraient de 26,1 Mt en 2050. Or, il est plus que probable que les prix mondiaux du blé vont fortement augmenter compte tenu de la très faible hausse des rendements depuis 20 ans dans les pays exportateurs malgré qu'ils n'aient pas lésiné sur la hausse des engrais chimiques et pesticides : en France le rendement maximum atteint en 2019 (7 743 kg) n'a été supérieur que de 8% à la moyenne de 1988 à 2019 (7 167 kg) et le rendement de 2018 (6 768 kg) a été inférieur de 5,6 % à cette moyenne. Or la pression des consommateurs européens pour réduire fortement les engrais chimiques et pesticides dans les produits alimentaires, dont le blé, ne peut que réduire son rendement et donc pousser le prix à la hausse.

Surtout, même si la forte croissance démographique des pays arabes et de l'Asie occidentale sera moindre que celle de l'Afrique subsaharienne (ASS), ces pays ne disposent pas des alternatives de production au blé dont dispose l'ASS avec ses céréales locales moins gourmandes en eau (mil, sorgho, fonio, maïs, riz pluvial) et surtout ses racines et tubercules (manioc, igname, taros) et plantains dont elle s'est nourrie pendant des siècles avant la colonisation et qui restent encore très dominants en valeur nutritionnelle⁷. Mais ces pays arabes et d'Asie occidentale continueront à disposer de ressources pétrolières et gazières leur permettant de faire face à la forte hausse anticipée des prix du blé, qui ne permettra plus à l'AO (et l'ASS en général) de financer ses importations. Il est urgent d'en prendre conscience et de modifier radicalement ses habitudes alimentaires en revenant aux sources.

3.3 – Réformer radicalement la politique agricole de l'AO sur la souveraineté alimentaire

Cela implique une réforme radicale de la politique agricole de l'AO (ECOWAP) fondée sur 5 piliers : une réforme radicale du foncier agricole ; une garantie de prix agricoles durablement rémunérateurs ; la promotion des systèmes de production agroécologiques ; la compensation des hausses de prix agricoles pour les consommateurs et le changement de leurs habitudes alimentaires⁸.

En outre pour prioriser sa souveraineté alimentaire à long terme sur un excédent commercial à court terme en se déconnectant des chaînes de valeur mondiales et des accords commerciaux bilatéraux, notamment avec l'UE mais aussi avec la ZLECAf, l'AO devra instaurer une solidarité politique entre pays côtiers et sahéliens. En réduisant fortement les superficies en cacao en Côte d'Ivoire, Ghana et Nigéria au profit de céréales, oléagineux, protéagineux, légumineuses fourragères, racines et tubercules, dont une grande partie fournirait au cheptel sahélien les ressources fourragères permettant une forte expansion de la production animale, notamment laitière, dont une partie retournerait à son tour aux pays côtiers. La mise en oeuvre d'une politique monétaire radicalement différente y contribuerait aussi largement⁹.

⁷ La CNUCED a propagé le mythe d'une énorme dépendance alimentaire de l'Afrique, SOL, 1^{er} juin 2021 : <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/La-CNUCED-a-propag%C3%A9-le-mythe-d%E2%80%99une-%C3%A9norme-d%C3%A9pendance-alimentaire-de-l'Afrique-1er-juin-2021.pdf>

⁸ J. Berthelot, *L'affrontement de deux stratégies de développement, notamment agricole, en Afrique après le COVID-19*, 26 juin 2019: <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/L'affrontement-de-deux-strat%C3%A9gies-de-d%C3%A9veloppement-notamment-agricole-en-Afrique-apr%C3%A8s-le-COVID-19.pdf>

⁹ *Relocaliser les échanges de l'Afrique de l'Ouest pour sa souveraineté alimentaire*, SOL, 12 juillet 2021 : <https://www.sol-asso.fr/analyses-politiques-agricoles-jacques-berthelot-2021/>